



COUSQUER Marcel

Naissance : 14 mars 1908 - Brest (29)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944
Résistance : [F.T.P](#)
Unité : [F.T.P Brest - Groupe-franc Marc](#)
Secteur(s) d'action : Brest
Arrêté, Fusillé
Décès : 18 août 1944 - Brest (29)
Mort pour la France

Marcel Cousquer et ses deux sœurs sont les enfants d'une ménagère et d'un quartier maître de mousqueterie résidant au 26 ter rue Coat ar Guéven à Brest. Durant la Première Guerre mondiale, le père est tué lors de la bataille de Dixmude en 1914. Les enfants seront alors adoptés comme pupilles de la Nation en 1920. La famille est à nouveau endeuillée, avec la disparition de sa sœur Yvonne (1910-1928) puis de sa mère Marie Angèle (1882-1931).

Pour sa part, Marcel Cousquer effectue son service militaire dans la Marine nationale comme matelot canonnier puis il travaille comme manœuvre et employé de commerce chez les marchands de vins *Le Gall et Kerbaul*, rue Coat ar Guéven. Il réside un temps au 12 rue Fautras et épouse Marie Anne Huon (1909-1956), le 8 août 1931 à Brest. De cette union naît leur fille Angèle Marie en 1933. La famille s'installe dans l'appartement des Cousquer, au 26 ter rue Coat ar Guéven. Nous ignorons son parcours militaire à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale en 1939. Le 4 janvier 1940, le couple Cousquer a la douleur de perdre leur fille, âgée de 6 ans.

Nous ignorons tout de l'action clandestine de Marcel Cousquer. À l'été 1944, lors du siège de la ville, il semble faire partie du [Groupe-franc Marc](#), qui opère depuis le 13 rue Coat ar Guéven. Refusant de quitter la ville à l'évacuation générale d'août 1944, il reste combattre aux côtés de [Joseph Berger](#) dans la ville assiégée pour mener une guérilla urbaine contre l'armée allemande. Agissant principalement de nuit, ce petit groupe harcèle sur ses lignes arrière l'occupant dans le centre ville de Brest. Le 18 août 1944, les Allemands parviennent à localiser les [F.T.P](#) et font trois prisonniers : Marcel Cousquer, [Pierre Gourlaouen](#) et [Alfred Jameau](#). Ces trois résistants sont exécutés sommairement dans la cour des Coopérateurs.

Par ordonnance du 2 novembre 1945, Marcel Cousquer est déclaré *Mort pour la France*. Aucune démarche n'ayant été entreprise pour faire homologuer son action de résistance, il est enregistré comme victime civile. Dans la rue Coat ar Guéven, est apposée en 1946 une plaque commémorative (voir portfolio) en la mémoire des trois patriotes fusillés le 18 août 1944.

La sépulture de Marcel Cousquer se trouve dans le cimetière de Kerfautras à Brest [Ossuaire]

Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registres d'état civil ([1E239](#), [2E167](#) et [3E396](#)), recensement de 1936 ([1F88](#)) et listes électorale de 1931 et 1939 ([1K69](#) & [1K90](#)).
- La Dépêche de Brest, éditions du [18 mars 1908](#), [28 juillet 1931](#), [8 février 1932](#), [19 mai 1932](#), [27 septembre 1935](#), [5 janvier 1940](#) et [20 mai 1942](#).
- Le Maitron, notice biographique de [Marcel Cousquer](#).
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de [Marcel Cousquer](#).
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France de Marcel Cousquer ([AC 21 P 329043](#)) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>